

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de l'Atelier aux Lilas pour la Typographie et l'Estampe  
le 16 février 2019 à 9h, en Mairie

Membres présents: Agnès Falandry, Anita Ljung, Anna Shibanova, Ariane Crozet, Arthur Hervé, Aude Gourichon, Carine Perreur, Cécile Combaz, Christine Madrelle, Clémence Fernando, Corinne Lepeyre, Dale Rowe, Dana Radulescu, François Hergaux, Gérard Bastien, Jean-Marie Marandin, Karine Szal-Sailland, Kristin Meller, Laurence Geoffroy, Laurent Bergstrasser, Laurent Dujat, Louise Gros, Magali Brien, Marc Gleizes, Marie Jeanne Jumeaux, Marie-Liesse Sztuka, Martine Besombes, Michel Ouaniche, Michel Cailleateau, Philippe Bucamp, Raul Velasco, Raul Villullas, Sébastien Vaché, Sophie Dussidour, Sylvie Couret, Tsuifei Pommier, Véronique Murail

Total membres présents: 37

Procurations: 13

Total voix exprimées: 50

Séance présidée par Laurence Geoffroy

## 1. Rapport Moral 2018

Laurence lit l'introduction du Rapport Moral, sur l'avenir de l'atelier:

Nous sommes hébergés depuis 2006 par la municipalité à titre précaire dans une usine désaffectée, destinée à la démolition.

Ce bâtiment, comme d'autres bâtiments autour du parc, a fait partie d'une modification du PLU de la Ville (plan local d'urbanisme). Il y a un projet de construction de logements qui servira à financer, entre autres, le relogement de certaines associations dont nous avons la chance de faire partie.

Cette « chance » est le fruit du travail de l'association et de son insertion dans la vie culturelle des Lilas. L'association depuis 2006, a évolué tant par sa taille que par son travail et s'est taillée une place importante dans la vie culturelle des Lilas. Nous sommes la seule association à vocation culturelle que la ville souhaite reloger, les autres associations étant : les Restos du Cœur, le Secours Populaire, la Courgette Solidaire, la Crèche Ribambelle et le Comité des Fêtes.

Le projet initial de constructions d'immeubles avait rencontré une vive opposition de la part d'une association de riverains. Au motif que ces nouveaux bâtiments encaisseraient le parc et amèneraient une sur-densification de l'habitat, ils ont opposé au projet de la Ville une pétition qui a circulé sur les réseaux sociaux et qui a obtenu un certain nombre de signatures. Le projet de modification du plan local d'urbanisme autour du parc a été temporairement abandonné par la Ville, suite à l'action de cette association de riverains.

La Ville a donc décidé, début 2018, de créer un groupe de concertation composé des différentes associations impliquées pour remettre à plat le projet. Nous faisons donc partie de ce groupe de travail. 6 membres du CA participent à ces réunions depuis des mois. Le travail va continuer jusqu'à temps qu'un programmiste soit mandaté pour tenter de créer un projet qui tiendrait compte au mieux des besoins de chacun en terme de budget, d'espace etc..

Rien n'est donc acquis, les discussions sont raides, il y a beaucoup de tensions, mais nous avons confiance dans le travail de la Ville qui nous soutient, notre objectif étant que nous soyons relogés dans les meilleures conditions possibles en termes de mètres carrés et avec un loyer très bas, ce qui est la condition même de notre survie.

Les réunions se poursuivront donc cette année et le relogement n'est pas pour demain, cela prendra encore du temps.

Voici à peu près ce à quoi nous pouvons nous attendre en termes de calendrier : il faudra compter 2 ans minimum avant qu'un projet n'émerge, puis il y aura le temps de conception et réalisation des bâtiments, soit sans doute encore 2 ans. Nous voilà donc projetés en fin 2022/début 2023, plus ou moins.

En attendant donc nous restons où nous sommes, soit 3-4 ans minimum, et nous pouvons profiter de l'atelier pendant tout ce temps. Nous devons prévoir de l'argent pour l'aménagement et pour notre déménagement. L'association a économisé depuis des années dans cette optique. Dès que nous aurons la certitude d'être relogés et que nous connaîtrons le nombre de mètres carrés qui nous seront alloués, nous pourrons commencer à évaluer le coût de nos futurs déménagement et aménagement.

Il est très important que nous continuions et même renforçons nos liens avec la Ville par nos actions. Et que tout le monde ait bien conscience de l'importance, par exemple des Portes Ouvertes et des actions que nous menons pour nous faire connaître des Lilasiens. Cela est vital pour nous, au sens propre du terme.

Un membre du collectif des riverains, un responsable d'association ou un responsable municipal pourra passer nous voir n'importe quand. Nous devons réserver à tous un bon accueil. En visitant l'atelier, la personne pourra se rendre compte de ce qu'est l'Atelier aux Lilas pour la Typographie et l'Estampe, et constater la précarité du bâtiment dans lequel nous sommes hébergés, l'importance de notre association et la pertinence de notre souhait d'être relogés par la ville.

Les questions de l'accueil et de la sécurité resteront prioritaires en 2019 et nous réfléchissons à comment les améliorer. La précarité du bâtiment est un souci et la première des priorités est d'éviter tout risque en rapport avec l'électricité.

Cela ne nous empêche pas de penser aussi aux expositions et au rayonnement de l'atelier. Nous cherchons pour fin 2019, 2020 ou 2021 un lieu à Paris ou en proche banlieue susceptible d'accueillir une grande exposition de tous les membres de l'atelier et de nous offrir une visibilité. Il en était déjà question l'année dernière, mais nous n'avons pas trouvé LE lieu idéal. Nous attendons d'avoir vraiment une opportunité qui vaille la peine que l'on se donne du mal, c'est-à-dire que l'on fasse une très belle exposition, dans un très beau lieu destiné à un public le plus large possible.

Nous continuons en 2019 à encourager les artistes à exposer, à créer des projets personnels et collectifs et de profiter des diversités des techniques proposées et des échanges au sein de l'atelier.

Nous continuons pour cela à encourager les initiatives collectives et l'accueil d'artistes étrangers en résidence. »

Kristin lit la suite du Rapport Moral:

## **Membres**

En 2018, nous étions 224 adhérents (5 de plus qu'en 2017): 28 membres dans le noyau dur, 178 membres hors noyau dur, et 18 élèves.

Nous avons accueilli 48 nouveaux adhérents, 10 de plus qu'en 2017.

Notre atelier a du succès car nos tarifs sont bas, nos machines sont excellentes et parce que l'atelier est connu pour sa bonne ambiance.

Pour le moment, nous arrivons à satisfaire la demande de nos adhérents, mis à part une trop forte demande pour la sérigraphie quelquefois en semaine. Si la demande commence à dépasser notre capacité d'accueil, nous aurons comme possibilité de ralentir le rythme des nouvelles adhésions, afin de ne pas trop grandir.

## **Fréquentation**

La fréquentation en 2018 était en légère hausse: 6,4 personnes par jour en moyenne, contre 6,2 personnes en 2017.

La première technique est la taille-douce qui compte pour 49% de notre activité. La sérigraphie est notre deuxième technique, avec 21%. La taille d'épargne vient ensuite avec 18%. La typographie a fait une belle progression, atteignant 10% de l'activité, contre seulement 2% en 2017. La reliure et le labo photo comptent pour 1% respectivement.

## **Les réunions techniques**

### **La taille-douce:**

Les graveurs en taille-douce se sont réunis en avril et début février 2019. Les discussions ont permis de revoir nos pratiques dans le détail. Depuis avril, nous avons pu remarquer plus de soin porté aux langes et aux buvards, et la zone autour du bac de perchlo est plus propre.

Les taille-douciens qui impriment sur la TGP ou qui font des morsures au sulfate de cuivre font plus attention de ne pas laisser près de l'évier des sérigraphes des flacons de solvants ou des éponges grasses. Comme le gras est l'ennemi de la sérigraphie, les sérigraphes sont heureux de constater cette amélioration.

Le bain de perchlo, par contre, est parfois contaminé par des particules de gras ou on ne sait pas trop quoi, ce qui réduit son efficacité. Une plus grande vigilance de tous les graveurs utilisant le bain est nécessaire, et un œil attentif du permanent pourrait aussi permettre d'éviter les erreurs.

Un achat de buvards de 500 grammes est prévu pour remplacer les buvards légers, inadaptés au stockage à la verticale. L'achat de nouveaux langes est souhaité, mais tout d'abord, il faudra faire un inventaire des langes actuellement en circulation.

2018 a vu la résurgence de la question du passage aux produits non toxiques. Il a été proposé aux membres de mettre en commun leurs connaissances par la voie d'un livret. L'atelier va sûrement

bénéficier de ces échanges d'informations et de ces amorces de nouvelles méthodes. Il faudra également acquérir une meilleure connaissance des produits traditionnels, afin de limiter au maximum les risques inhérents à leur utilisation.

La taille-douce est la technique la plus salissante de l'atelier, celle qui comporte le plus de risques de départ de feu ou d'accident corporel, et celle qui est la plus pratiquée. Nous devons continuer à affiner nos méthodes de travail, et ne jamais baisser la garde.

#### La sérigraphie:

Les sérigraphes se sont réunis en mars et en novembre. Du rangement a été fait et les cadres ont été triés. 50 cadres inutilisables ont été identifiés. La décision a été prise de s'en débarrasser.

Un système de mutualisation de l'émulsion photosensible a été mis en place. Cette mutualisation intéresse particulièrement les sérigraphes qui viennent occasionnellement, car l'émulsion coûte cher et le produit est rapidement périmé. Un bilan de cette mutualisation sera tiré à la prochaine réunion pour la sérigraphie.

2018 a été l'année de la mise en marche de la grande table à bras, et de l'insoleuse aspirante. Le fait que nous ayons cette grande table à bras commence à se savoir. Nous avons des demandes d'artistes cherchant à devenir membre afin de pouvoir l'utiliser.

L'insoleuse aspirante est un outil très précieux qui va faire monter la qualité du travail en sérigraphie, et qui sert également les personnes travaillant les photopolymères.

En 2018, le Karcher a été utilisé de manière plus intensive que par le passé. Certains sérigraphes ont dégravé à la chaîne. Or, le bruit empêche les personnes autour de se parler. De plus, le produit de dégravage est toxique. Propulsé dans l'air, il est respiré par ceux qui se trouvent à proximité.

En novembre, le CA a pris le problème du Karcher à bras le corps. Une première idée était de construire une cabine pour isoler la machine. Mais après discussion, cette idée a été abandonnée à cause du risque pour la santé de respirer le dégraver pulvérisé dans l'air dans un espace clos.

L'achat d'un Karcher moins bruyant a ensuite été proposé. Après de longues délibérations, cette option est finalement celle qui a été choisie.

S'agissant de la toxicité du dégraver, une étude est en cours pour trouver un produit moins dangereux.

#### La taille d'épargne:

Les graveurs en taille d'épargne se sont réunis en décembre.

On a constaté un besoin de renouveler les cales qui s'étaient recourbées, car les graveurs ont tendance à mettre trop de pression. Malgré les notices explicatives, ils serrent les vérins, au lieu d'ajouter un lange. Ce serrage excessif abîme les cales. L'atelier est maintenant muni de nouvelles cales. Aux graveurs d'en prendre soin.

L'affûtage des outils est un autre sujet qui a été abordé. Des gouges et des couteaux qui ne coupent plus sont source de frustration. Deux écoles de coupe ont été identifiées. D'abord l'école japonaise, basée sur l'incision et l'évidage. Des informations ont été échangées sur l'achat des outils japonais et sur la méthode pour les affûter.

Et l'école occidentale, basée sur la taille, à l'aide de gouges en U ou en V. L'affûtage de ces gouges est difficile. La solution proposée a été de les renvoyer au fabricant pour être retaillées. Plusieurs membres ont eu recours à cette méthode et sont ravis de récupérer leur gouges comme neuves.

L'insuffisance de lumière en taille d'épargne était une autre question à régler. On a proposé d'installer un éclairage sur le plan de travail, et de mieux éclairer le plan d'encrage. La proposition a été soumise au CA et votée. Les travaux ont déjà été réalisés et la salle pour la taille d'épargne est devenue très agréable.

#### La typographie:

2018 a été une bonne année pour la typographie.

L'Asbern et la presse à essai bleue ont été nettoyées et mises en marche. Leur fonctionnement a été expliqué aux membres.

Plusieurs séances de rangement se sont tenues. Afin de résoudre le problème des lingots éparpillés, un grand meuble a été construit sur mesure pour les classer en ordre de taille.

24 séances d'initiation à la composition typographique ont été animées par Michel Jourdain. 12 membres ont pu en profiter, en ne réglant que les 5 euros d'atelier libre à chaque séance.

De plus, en dehors de ces séances, Michel a accompagné plusieurs membres individuellement dans la réalisation de leurs projets.

Michel est ravi de partager son savoir-faire et reprendra les séances au printemps. Cette fois-ci, la totalité des cotisations d'atelier libre seront exigées par avance pour engager chaque participant à suivre la formation jusqu'au bout.

#### Labo photo:

En 2018, 10 membres ont appris la technique du cyanotype. Par conséquent, le labo photo est désormais utilisé plus souvent.

Comme l'espace est très réduit, le CA a décidé de ne plus accepter de candidatures de personnes seulement pour le labo photo.

Un petit frigo a été installé dans l'usine pour la longue conservation des produits photosensibles.

#### **Le noyau dur**

Le noyau dur s'est réuni en février, en juin et en octobre.

En juin, les membres ont nommé des nouveaux référents pour chaque pôle. Le changement annuel des référents favorise l'entraide et le partage des compétences. Les anciens référents aident les nouveaux dans leur travail, en proposant des sujets pour les réunions techniques, en jouant un rôle moteur dans les discussions, et en donnant des bons conseils lorsque des problèmes surgissent.

A chaque réunion du noyau dur, les tâches d'atelier tournent. Les tâches les plus faciles sont attribuées aux nouveaux membres et les plus difficiles aux anciens.

Le poste 'Achats en gros' a évolué par la mise en place d'un système centralisé d'achat de papier BFK Rives à bas prix. Ce système centralisé n'interdit pas aux membres de continuer à se grouper spontanément pour acheter entre eux un choix de papiers, d'outils et d'autres produits.

L'an dernier, tous les membres de l'association ont été appelés à venir à deux grandes séances de ménage. A la première séance, en mars, nous étions nombreux, mais à la deuxième séance, en juin, il y avait très peu de monde: 1 membre du noyau dur et 3 autres membres, ce qui est insuffisant.

L'amélioration apportée par ces grands ménages est sans conteste. Il a donc été décidé de créer un nouveau poste au noyau dur : 'coordination des séances de ménage', afin de bien organiser ces journées et s'assurer que suffisamment de membres viennent pour rendre l'atelier beau et propre.

### **Travaux et installations**

Il y a eu des propositions en 2018 pour faire des petits travaux à l'atelier: améliorer l'éclairage dans la salle pour la taille d'épargne, installer un dispositif pour le vernis mou, et embellir les toilettes.

Ces initiatives sont bienvenues. Cependant, comme nous sommes nombreux à partager l'espace, il est important d'obtenir le consentement de tous avant de faire des travaux ou d'installer des équipements. Il faut au préalable consulter le CA, composé de membres élus, dont le rôle est de représenter tous les membres de l'association. Les propositions doivent être clairement formulées avec un devis pour les achats de matériaux, afin que tous les membres du CA soient en mesure de comprendre de quoi il s'agit.

Le rôle du CA est de vérifier que l'installation proposée ne présenterait pas d'inconvénients qui n'auraient pas été considérés. Et de juger si le prix du fournisseur est raisonnable. Le CA n'accorde pas des budgets dans la précipitation.

La méthode est donc de soumettre au CA un descriptif et un devis, même approximatif. Le but n'est pas de décourager les initiatives, mais, au contraire, de les accompagner, en veillant à l'intérêt général et à la sécurité de tous.

### **Le Conseil d'Administration**

En 2018, le CA s'est réuni en janvier, mars, juin et en novembre. Il était composé de 11 personnes: 7 membres du noyau dur et 4 membres hors noyau dur. 1 membre a déménagé à l'étranger en cours d'année, donc le CA a fini l'année avec 10 membres.

Voici une synthèse de ses travaux :

- Le CA a suivi l'évolution des dépenses et des recettes tout au long de l'année.
- 6 membres du CA ont assisté aux réunions du Comité de Pilotage pour l'Aménagement des abords du Parc Lucie Aubrac. Ils ont défendu l'avenir de l'atelier dans une ambiance souvent survoltée.
- Le CA a fait une offre à la Ville d'accueillir des enfants des écoles des Lilas et des périscolaires. L'offre est en cours d'étude. La Ville nous enverra quelques classes, peut-être à la rentrée prochaine.
- Le CA a proposé une conférence sur l'histoire de l'estampe, ouverte au public. Il est prévu qu'elle soit

programmée dans l'auditorium du Centre culturel, mais nous ne savons pas encore quand elle aura lieu.

- Le CA a suivi l'organisation de Lil'art, les Portes Ouvertes et la Fête de l'Estampe.
- Il a modifié les articles du Règlement Intérieur, qui concernent la candidature pour devenir membre et pour entrer au noyau dur.
- Le CA a travaillé sur le problème du Karcher et a trouvé une solution qui pourrait convenir.
- Il a voté un budget pour des travaux d'éclairage dans la salle pour la taille d'épargne.
- Il a fixé l'agenda des réunions, hormis les réunions techniques, tout en s'assurant que ces dernières se tiennent effectivement.
- Il a établi les statistiques de fréquentation de l'atelier.
- Le CA a tenté de créer un logo pour les supports de communication, mais sans succès.
- Le CA a proposé la rédaction d'un aide-mémoire, afin que les membres du noyau dur se rappellent des points à vérifier avant de fermer l'atelier. Car le lundi matin, on a parfois constaté que l'atelier est laissé en désordre. La proposition a été acceptée. Il sera demandé aux membres du noyau dur de participer à la rédaction de cet aide-mémoire.
- Et enfin, le CA a formulé le souhait d'élargir son effectif. 14 membres serait une taille convenable pour représenter les 200 adhérents.

## **Diffusion**

En 2018, l'association a pris en charge l'organisation de 3 expositions pour ses membres :

1. Lil'art, manifestation culturelle de la Ville des Lilas: un stand de 9m linéaires a été réservé pour les estampes, affiches, livres et fanzines de 27 membres.
2. La Fête de l'Estampe: l'association a présenté, dans ses murs, des estampes, des livres et des fanzines.
3. La Journée de l'Estampe contemporaine à Saint-Sulpice: l'association a loué un stand pour présenter une cinquantaine d'affiches.

Par ailleurs, les membres ont exposé dans divers lieux à Paris ou en banlieue. Souvent, ils s'associent par affinité artistique.

Quelques exemples : - une quarantaine de membres, généralement par groupes de 3, ont loué des stands à la Journée de l'Estampe contemporaine à Saint-Sulpice, Paris 5e.

- 25 membres ont présenté une installation autour de leur fanzine, "Géographies", à la Galerie de la Vache Bleue, Paris 19e.
- 16 membres ont participé à l'exposition du "Jour des Morts à Paris", à l'Association pour l'Estampe et

l'Art Populaire, Paris 20e.

- 13 membres ont organisé une exposition intitulée “Tirages d'Hiver”, à la Galerie des AAB, Paris 20e.
- 12 membres ont présenté leurs jeux d'estampes à la Bibliothèque Faidherbe, Paris 11e, et à l'Espace Art et Liberté à Charenton-le-Pont.
- 11 membres ont exposé leurs estampes et fanzines au Salon Multiples, à Morlaix, en Bretagne.
- 7 membres ont présenté leurs manières noires à “Minimenta”, à l'Association pour l'Estampe et l'Art Populaire.
- 4 membres ont présenté leurs grands formats à la Maison pour Tous, à Maison Alfort les Juliottes
- 3 membres ont présenté leurs cartes de vœux à la Galerie Art Montparnasse, Paris 14e.
- 3 membres ont présenté leurs gravures à la Fondation Taylor, Paris 9e.
- 2 membres ont présenté leurs gravures à la Cité Internationale des Arts, Paris 3e.

Plusieurs membres ont réalisé des expositions personnelles dans des galeries, ateliers, Mairies, salles d'entreprises, cafés, hôpitaux, centres culturels, ou chez des particuliers.

Depuis 2009, l'association archive les annonces des expositions de ses membres. Ces annonces peuvent être consultées dans le site, à la rubrique EXPOSITIONS.

Depuis peu, il est possible d'annoncer une exposition par mail aux autres membres de l'association. La méthode est expliquée dans l'ESPACE MEMBRES, à la dernière rubrique.

Annoncer ses expositions d'estampes sur le site, par messagerie et sur Facebook est une excellente publicité pour tout le monde, et notamment pour l'association qui prouve ainsi que l'atelier permet aux membres de produire et de vivre de leur travail.

Le site de l'association a été entièrement rénové en 2018, grâce à Tsuifei Pommier, membre du noyau dur, qui a travaillé pour un tarif symbolique.

Dotée d'une galerie virtuelle, le nouveau site augmente la visibilité de nos artistes. On y trouve un répertoire alphabétique des noms de tous les membres, avec des liens vers leurs sites personnels.

Nous espérons que la galerie virtuelle et les liens amèneront de nouvelles opportunités d'expositions et de ventes. Nous espérons aussi que les artistes prendront le temps de découvrir le travail de leurs collègues d'atelier, afin que surgissent des idées de collaboration et d'expositions.

Il y a 2 ans, l'association a commencé à constituer un fonds d'affiches. De très belles affiches ont été réalisées l'an dernier pour Saint-Sulpice et un exemplaire de chaque oeuvre est conservé précieusement à l'atelier.

L'association invite ses membres à continuer à créer des affiches au 2 formats imposés: 50x70 et 35x50. Il s'agira peut-être d'en accrocher dans l'atelier pendant les portes ouvertes. En tout cas, tôt ou



tard, elles feront l'objet d'une exposition.

Notre fonds d'affiches est visible dans le site, à la rubrique Artistes.

### **La transmission de savoir-faire**

Un des buts de notre association est la transmission de nos connaissances sur des techniques de l'estampe. Supplantées hier par l'imprimerie industrielle, et submergées aujourd'hui par la technologie numérique, l'imprimerie artisanale est en passe de disparaître.

Comme de nombreux artistes ici et ailleurs, nous tentons de conserver ces techniques, ce qui suppose que l'on conserve aussi les machines et que les artistes disposent de lieux pour les entreposer et les faire fonctionner.

Nos portes ouvertes du mois de mai sont un rendez-vous important pour l'avenir de notre atelier. En accueillant le public dans nos murs, en expliquant nos techniques et en montrant nos oeuvres, nous parvenons à convaincre les visiteurs, notamment nos voisins lilasiens, des raisons culturelles et patrimoniales qui font que l'existence de notre atelier est un atout pour la Ville.

Le transfert de savoir-faire entre les membres est tout aussi important. Souvent, les affinités artistiques naissent des échanges techniques. Les membres dont le travail progresse techniquement attire l'attention et peut ouvrir des possibilités de collaboration, d'exposition ou d'édition.

Lorsque des artistes viennent de l'étranger pour une résidence, travailler à leurs côtés nous permet de réfléchir sur nos méthodes et d'ouvrir davantage nos esprits. En 2018, nous avons accueilli deux Chinois et un Mexicain. Olmo, l'artiste mexicain, a enseigné la technique du cyanotype à dix membres et a fait une présentation de son travail de monotype. Fin novembre 2019, nous allons possiblement accueillir un artiste de Taiwan.

En 2018, notre offre de cours s'est enrichie, passant de 12 à 13 cours dans 5 techniques: 5 cours de gravure en taille-douce, 3 cours de gravure en taille d'épargne, 3 cours de sérigraphie, 1 cours de monotype et 1 cours de reliure. Prendre un cours de temps à autre pour réviser ou pour diversifier ses connaissances ne peut faire que du bien.

L'association organise aussi des cours exceptionnels, pris en groupes de plus de 2 personnes. Le cours de typographie de Michel Jourdain en est un exemple. Avant de songer à organiser un cours pour un groupe, il faut d'abord lire les conditions figurant dans notre Règlement intérieur.

La dynamique d'apprentissage fait évoluer le travail de chacun à grands pas. Plus nos membres seront experts, moins il y aura des maladresses, et mieux l'atelier se portera.

La Ville des Lilas accepte de nous reloger aussi parce nous travaillons en autogestion. Autonomes, nous ne dépendons pas de subventions pour payer un responsable technique ou une équipe administrative. Nous ne coûtions rien à la Ville, voilà notre force. C'est notre autonomie et notre indépendance financière qui rendent notre projet viable.

Fin de lecture du Rapport Moral.

## 2. Rapport Financier 2018

Cécile lit le Rapport Financier.

Les deux événements majeurs dans la vie financière de l'atelier cette année ont été la prise en charge de notre comptabilité par un professionnel, ce qui a modifié notre fonctionnement interne, et le changement de banque, de la Banque Postale à la Bred, pour des raisons pratiques.

Notre bénéfice cette année est de 5 521€, contre 13 640€ l'an dernier. Si on prend en compte le reliquat de dépenses de l'année 2017 qui est entré dans les comptes de 2018, on peut considérer que la réalité se situe pour les deux années autour d'une moyenne de 9 580€ de bénéfice.

La majeure partie de ces bénéfices alimente aujourd'hui notre épargne en vue du transfert de l'association dans de nouveaux locaux. Nous allons affiner ce besoin, afin de connaître mieux notre liberté d'action.

En 2018, nous avons réalisé 18 326€ de recettes (atelier libre, cotisations du noyau dur et adhésions), et reçu 600€ de subvention de la ville des Lilas.

Nos frais fixes se répartissent par ordre décroissant en : électricité (environ 40%), loyer, comptabilité, eau (entre 200 et 400 litres par jour en moyenne), télécom/internet, assurance et frais financiers.

Pour ce qui est des dépenses exceptionnelles, nous avons continué à équiper le pôle sérigraphie avec une grande unité d'insolation, amélioré le pôle typo avec la création d'un meuble de rangement et l'organisation de stages de formation, et refait les toilettes.

Un grand absent de ces comptes : le travail bénévole, évalué par notre comptable à 32 510€ pour 2018. Citons, entre autres, les permanences du noyau dur, les aménagements de l'atelier, les cours de typo, le nouveau site internet, l'organisation des expositions, le secrétariat et les autres fonctions techniques et administratives.

Et à propos du travail de chacun, voici notre fonctionnement du côté des finances :

- Notre compte à la Bred possède un titulaire, Laurence Geoffroy en tant que représentante légale de l'association, et une procuration pour Cécile Combaz en tant que trésorière. Nous sommes les seules personnes à pouvoir établir un chèque.
- Chaque jour d'atelier libre : les permanents du noyau dur comptabilisent les recettes de la journée et font les petits achats de fonctionnement, avec la caisse achats. Les plus gros achats sont réglés par chèque sur accord préalable du CA ou du bureau.
- Chaque mois : Pauline Voirin et Pierre Vaquez à tour de rôle vérifient les recettes de l'atelier libre, créditent la caisse achats, et portent à la banque les chèques et espèces restant ; Martine Besombes classe les factures de nos dépenses par ordre chronologique ; Cécile Combaz porte en banque les cotisations du noyau dur et les adhésions.
- Chaque trimestre : les membres du noyau dur payent leur cotisation ; les factures, relevés de banque et autres documents sont remis au comptable.

En conclusion, l'association se porte bien.

### **3. Approbation du Rapport Moral et du Rapport Financier**

Laurent Dujat demande si la fréquentation du labo photo a augmenté au point d'avoir à refuser des candidatures exclusivement pour cet équipement ?

Dale répond que de plus en plus de personnes déjà membres se servent du labo photo et l'usage est effectivement en augmentation.

Il n'y a plus de questions, donc on procède à faire voter le Rapport Moral.

0 contre

1 abstention

49 pour

Le Rapport Moral est voté.

On appelle à voter le Rapport Financier

0 contre

1 abstention

49 pour

Le Rapport Financier est voté.

### **4. Élection du CA**

Les membres de l'ancien CA dont le mandat a été renouvelé :

Laurence Geoffroy, Cécile Combaz, Kristin Meller, Vania Nikolcic et Jean-Marie Marandin.

Les membres sortants :

Marie Jeanne Jumeaux, Dale Rowe, Raul Velasco, Gérard Bastien et Corinne Lepeyre

L'ancien CA avait pris la décision de s'agrandir pour avoir 14 membres, 9 places sont donc à pouvoir.

Les candidats :

Raul Velasco

Corinne Lepeyre

Gérard Bastien

Louise Gros

Magali Brien

Clémence Fernando

Aude Gourichon

Sylvie Crouet

Michel Cailleteau

L'entrée de tous ces membres au CA est votée à l'unanimité.

### **5. Temps de discussion**

Question :

Magali Brien demande ce que signifie l'expression dans le Rapport Moral que « l'atelier ne coûte rien à

la Ville », lorsque le Rapport Financier mentionne 600 euros de subvention.

Réponse :

Kristin répond que notre demande de subvention est une simple formalité, nous n'en sommes pas dépendants. Pour être hébergée par la Ville, nous devons lui expliquer très précisément notre activité, et cela se fait par le biais d'une demande de subvention. Notre subvention est très faible. Subventionner des salaires serait autrement plus cher, et la Ville des Lilas n'en a pas les moyens.

Laurence remarque que notre loyer symbolique est une subvention en nature. Kristin précise que c'est une subvention qui ne ponctue pas les finances de la Ville, ce qui est une préoccupation primordiale pour la municipalité.

Raul Velasco ajoute que nous avons une grande chance d'être hébergés pour seulement 80 euros par mois, sachant que nous nous situons à quelques mètres de Paris, qui loue ses locaux aux associations pour environ 100 euros/m<sup>2</sup>. Nous paierions 1.133 euros par mois pour une surface équivalente à Paris.

Il ajoute qu'à l'autre extrême, loin de Paris, certaines villes vont jusqu'à héberger gratuitement les associations, afin de ramener de l'activité au centre ville. Nous sommes collés à Paris. Les Lilas est devenue une ville très chère, donc nous pouvons nous considérer très chanceux.

Appel à participation :

Dale annonce que le 18 mai, Montreuil-sur-livres se tiendra au marché couvert de la Croix-de-Chavaux à Montreuil, une semaine avant Lil'art et les Portes Ouvertes de l'atelier. Il s'agit de montrer des livres, des estampes et des affiches. Toute personne intéressée peut le contacter.

Appel à participation :

Jean-Marie Marandin demande si quelques membres présents seraient partants pour faire une animation dans le Parc Lucie Aubrac avec des enfants le samedi des Portes Ouvertes, afin d'attirer le public à l'atelier. Kristin suggère qu'un appel soit fait par mail à toute l'association à ce sujet.

Question :

Philippe Bucamp demande pourquoi la recherche d'un logo pour les supports de communication avait échoué.

Réponse :

Laurence répond que le CA n'avait pas accepté les propositions faites. Louise Gros remarque qu'il est important d'avoir un cahier de charges clair pour un projet de cette nature. Cécile répond qu'il y avait un cahier de charges. Mais nous sommes tous plus ou moins graphistes et mettre tout le monde d'accord est très difficile. L'erreur a été aussi de vouloir faire un logo, lorsqu'en réalité il suffisait d'aboutir une identité visuelle.

Carine Perreur demande si le projet de cartes de visites au moyen d'un tampon portant les coordonnées de l'atelier sur des chutes de papier pourra se réaliser. Louise propose de se charger de la commande de ce tampon.

Tsuifei Pommier propose d'insoler les coordonnées de l'association sur un petit écran de sérigraphie, accessible à tous, afin qu'on puisse imprimer des cartes de visites en couleur sur des supports divers et variés.

Information :

Laurence rappelle que la Fête de l'Estampe organisée par Manifestampe n'est pas circonscrite au 26 mai, on peut très bien annoncer des évènements sur plusieurs jours. Elle suggère d'inscrire au programme aussi bien Li'art, que l'animation dans le jardin, ainsi que les 2 journées de portes ouvertes avec notre programme de démonstrations.

Information :

Raul ajoute que l'association de la Vache Bleu, Quai de l'Oise dans le 19e, va également participer à la Fête de l'Estampe et les membres de l'Atelier aux Lilas souhaitant y accrocher des estampes peuvent le faire.

Information :

Corinne nous informe qu'il n'y a pas encore d'opérateur désigné pour la Journée de l'Estampe Contemporaine à Saint Sulpice, l'organisation Joël Garcia ayant fait faillite. Il est possible que la foire de Saint-Sulpice dans sa globalité ne puisse se tenir cette année par crainte de poursuite des mouvements sociaux.

Information :

Cécile annonce que la Fondation Grav'X prête à durée indéterminée 25 cadres à l'association pour des expositions collectives : environ 7 cadres de 60x80cm, et les autres 18 cadres de format raisin ou 50x70cm.

L'assemblée a pris fin à 11h45.